



Communiqué de presse de Marie-Ange MAGNE Députée de Haute-Vienne

Le 15 octobre 2021

Projet de Loi de Finances 2022 Présentation du rapport spécial en commission des finances

En vue de l'examen du projet de loi de finances de 2022, la députée, Marie-Ange Magne, présentera mercredi 20 octobre son rapport spécial sur les crédits budgétaires de la mission « Médias, livre, industries culturelles » et du compte de concours financiers « avances à l'audiovisuel public » en commission des finances à l'Assemblée Nationale.

La rédaction de ce rapport s'appuie sur de nombreuses auditions menées depuis la rentrée de septembre avec les acteurs des secteurs du livre, de la musique, du cinéma et de l'audiovisuel.

Les points d'attention porteront, cette année, sur les conséquences économiques de la situation sanitaire et sur les perspectives pour l'année à venir dans un secteur en transformation numérique. Il s'agit également d'interroger l'avenir du financement de l'audiovisuel public à la veille de la suppression totale de la taxe d'habitation sur laquelle elle est adossée, et d'en garantir l'indépendance et l'impartialité.

Le rapport sera publié sur le site Internet de l'Assemblée Nationale début novembre à l'occasion de sa présentation le mercredi 03 novembre dans l'hémicycle.

Madame Marie-Ange MAGNE
Députée de la 3^{ème} Circonscription de la Haute-Vienne
Membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle
budgétaire 33 bis, cours Bugeaud – 87000 LIMOGES
Courriel : deputehautevienne@gmail.com Tél : 05.55.01.61.38